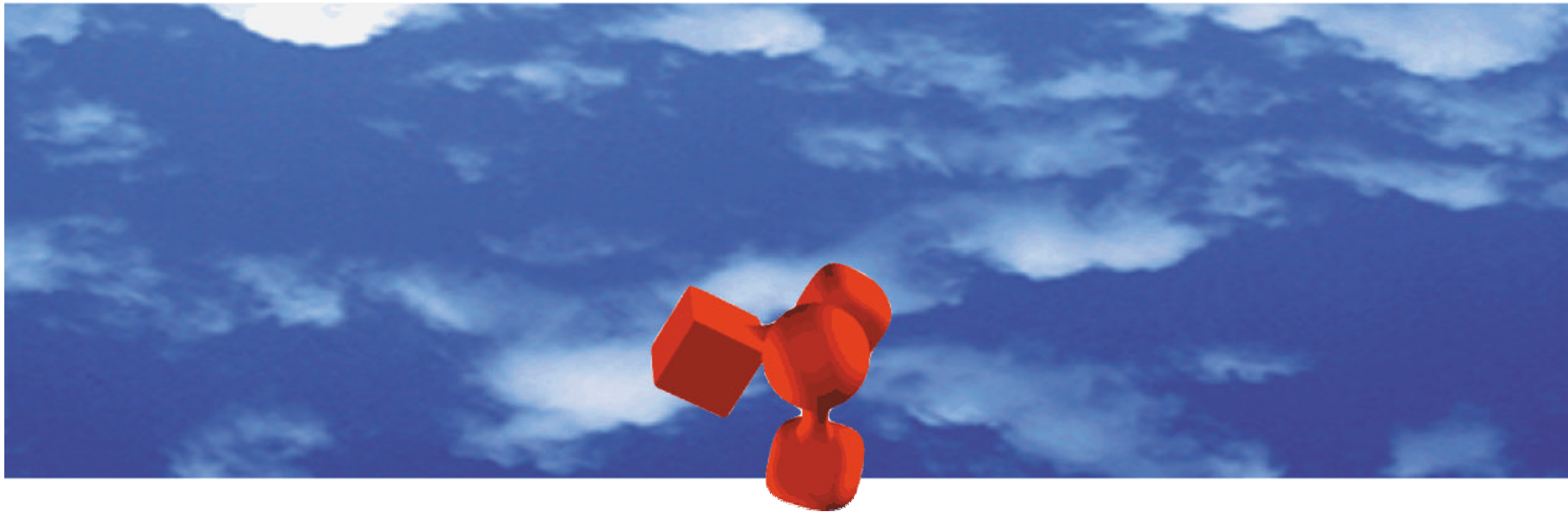


Assemblée Générale des Actionnaires

12 Décembre 2001





Antoine Zacharias
Président-Directeur Général

Bernard Huvelin
Administrateur-Directeur Général

Jérôme Tolot
Administrateur-Directeur Général

Christian Labeyrie
Directeur Financier



VINCI, leader mondial des concessions, de la construction et des services associés

- VINCI existe depuis plus d'un siècle :
le Groupe a été fondé en 1898
par Alexandre Giros et Louis Loucheur



- En fusionnant avec GTM fin 2000, VINCI est devenu n°1 mondial des concessions, de la construction et des services associés

- N°1 européen du stationnement



- N°1 français des technologies de l'information



- N°1 européen de la route et de la production de matériaux



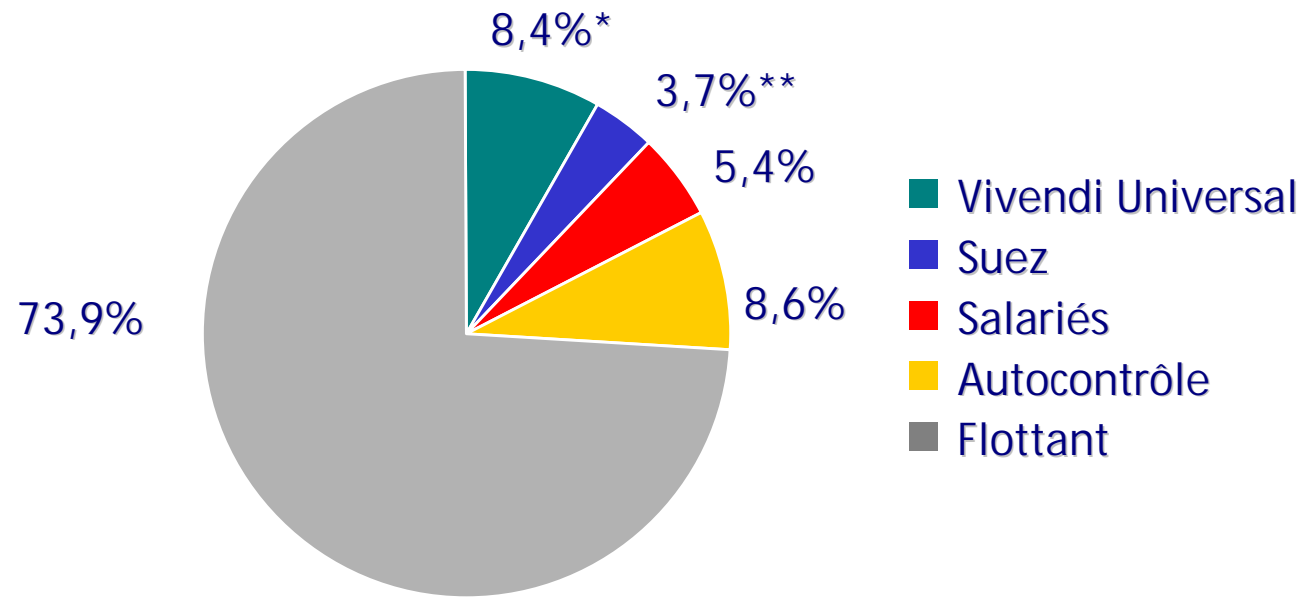
- N°1 mondial du génie civil spécialisé



De SGE à VINCI, 10 ans de mutation en profondeur

SGE	1990		VINCI	2000
6	MdE	Chiffre d'affaires x 3	17,3	MdE
90	ME	Résultat d'exploitation x 10	966	ME
70	ME	Résultat net x 6	423	ME
0,5	MdE	Capitalisation boursière x 10	5,3	MdE
63 000		Effectif x 2	120 000	

Un groupe indépendant



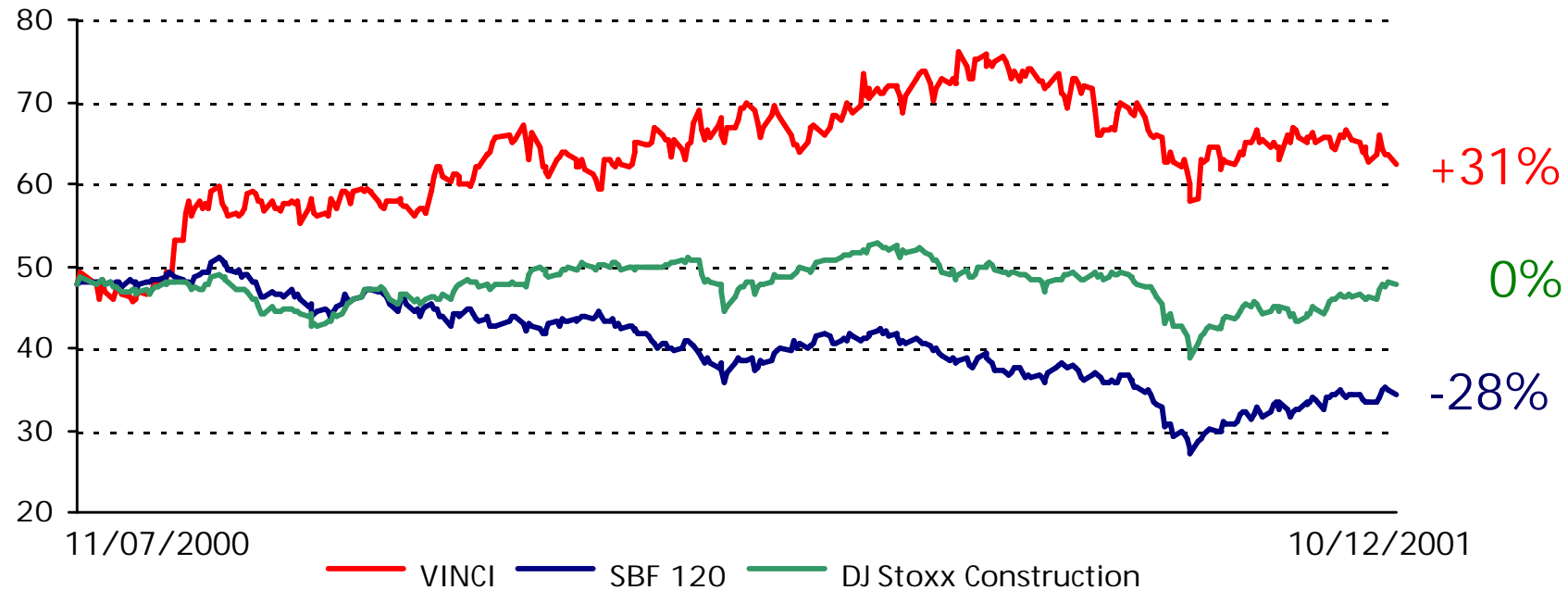
Actionnariat au 30 septembre 2001
(80.925.319 actions)

* Vivendi Universal a émis un emprunt obligataire remboursable en actions VINCI couvrant l'intégralité de sa participation (échéance mars 2006)

** Suez a émis un emprunt obligataire remboursable en actions VINCI couvrant l'intégralité de sa participation (échéance novembre 2003). Suez a vendu à terme, échéance décembre 2001, 1,3% du capital de VINCI.

Résistance de l'action VINCI dans un marché boursier sinistré

VINCI a surperformé les indices



- 1ère capitalisation boursière du secteur en Europe (5 milliards d'euros au 10/12/2001)
- Forte amélioration de la liquidité : transactions totalisant 20 millions d'euros en moyenne par jour
- Inclus dans l'indice Euronext 100



Une organisation en 4 pôles de métiers

CONCESSIONS	ENERGIES- INFORMATION	ROUTES	CONSTRUCTION
Autoroutes Stationnement Aéroports Ponts Tunnels Stade de France	Ingénierie et travaux électriques Systèmes de production automatisés Infrastructures de communication Intégration de réseaux Thermique et génie climatique	Travaux routiers et autoroutiers Production de matériaux Démolition Recyclage déchets	Bâtiment Facility management Conception-construction Génie civil Management de projets Travaux hydrauliques Réparation d'ouvrages Haubanage Géotechnique

- Un groupe d'entrepreneurs
- Une organisation décentralisée (env. 3.000 centres de profit)
- Un mode de management qui privilégie autonomie et responsabilité

Une bonne visibilité

Carnet de commandes au 31 octobre 2001

en millions d'euros	31.10.2001	En nombre de mois d'activité	Var. / 31.10.2000
Energies-Information	1.234	4,7	(6%)
Routes	3.018	6,4	+6%
Construction	<u>6.792</u>	<u>11,4</u>	<u>+11%</u>
Total	11.044	8,3	+7%

Des objectifs 2001 confirmés

Pas d'objectif de progression globale du chiffre d'affaires mais croissance dans les métiers récurrents (concessions, routes)

Nouvelle progression du résultat d'exploitation

Résultat économique* +20%

Résultat net 2001 supérieur à 2000

malgré une charge d'impôt plus lourde et l'absence de plus values exceptionnelles

* résultat net avant impôt et hors éléments exceptionnels non récurrents

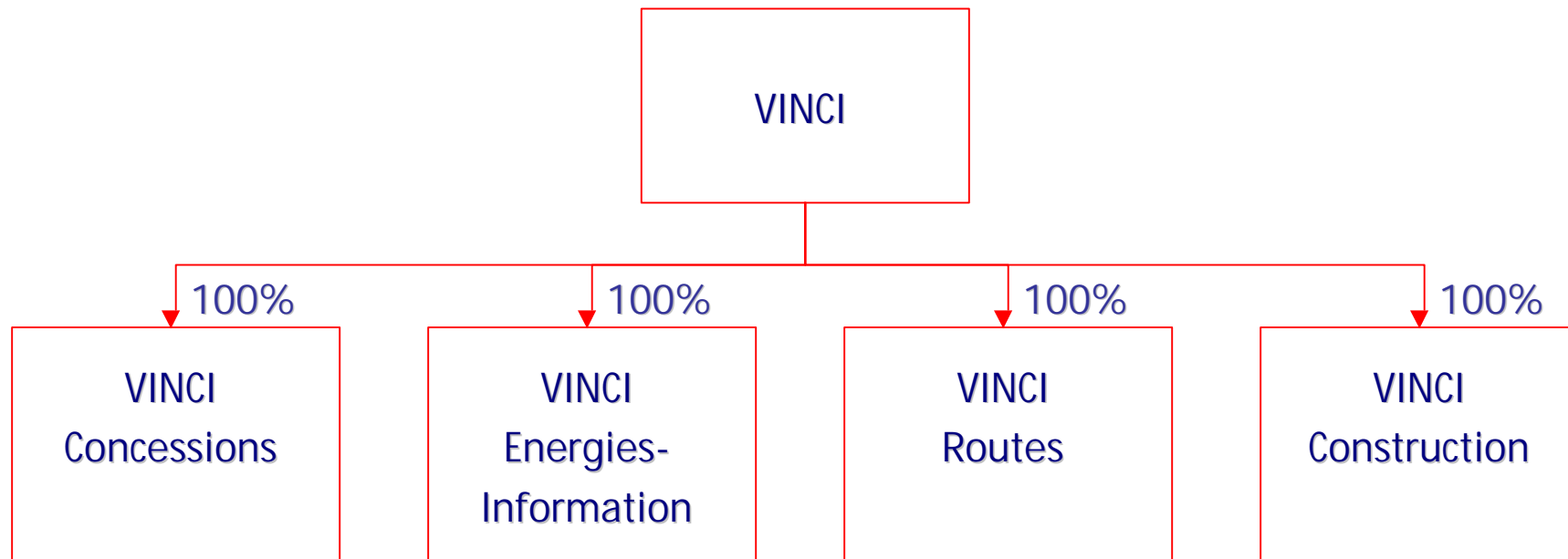


Objet de l'Assemblée Générale

- Accroissement des capacités d'emprunts
- Achèvement de la réorganisation juridique du groupe
- Mise en harmonie des statuts avec la loi sur les nouvelles régulations économiques
- Développement de l'actionnariat salarié

Réorganisation juridique

Objectif : faire coïncider la structure juridique avec l'organisation opérationnelle du groupe



Construction

VINCI Construction

CA : 7 milliards d'euros
47.000 personnes

SOGEA Construction

CA : 2 milliards d'euros

GTM Construction

CA : 1,5 milliards d'euros

Freyssinet

CA : 0,4 milliards d'euros

VINCI Construction Grands Projets - CFE

CA : 1,5 milliards d'euros

VINCI Construction Filiales Internationales

CA : 0,8 milliards d'euros

Angleterre -

Allemagne - USA

CA : 0,8 milliards d'euros

Routes

EUROVIA

CA : 5,5 milliards d'euros
38.000 personnes

France

CA : 3,3 milliards d'euros

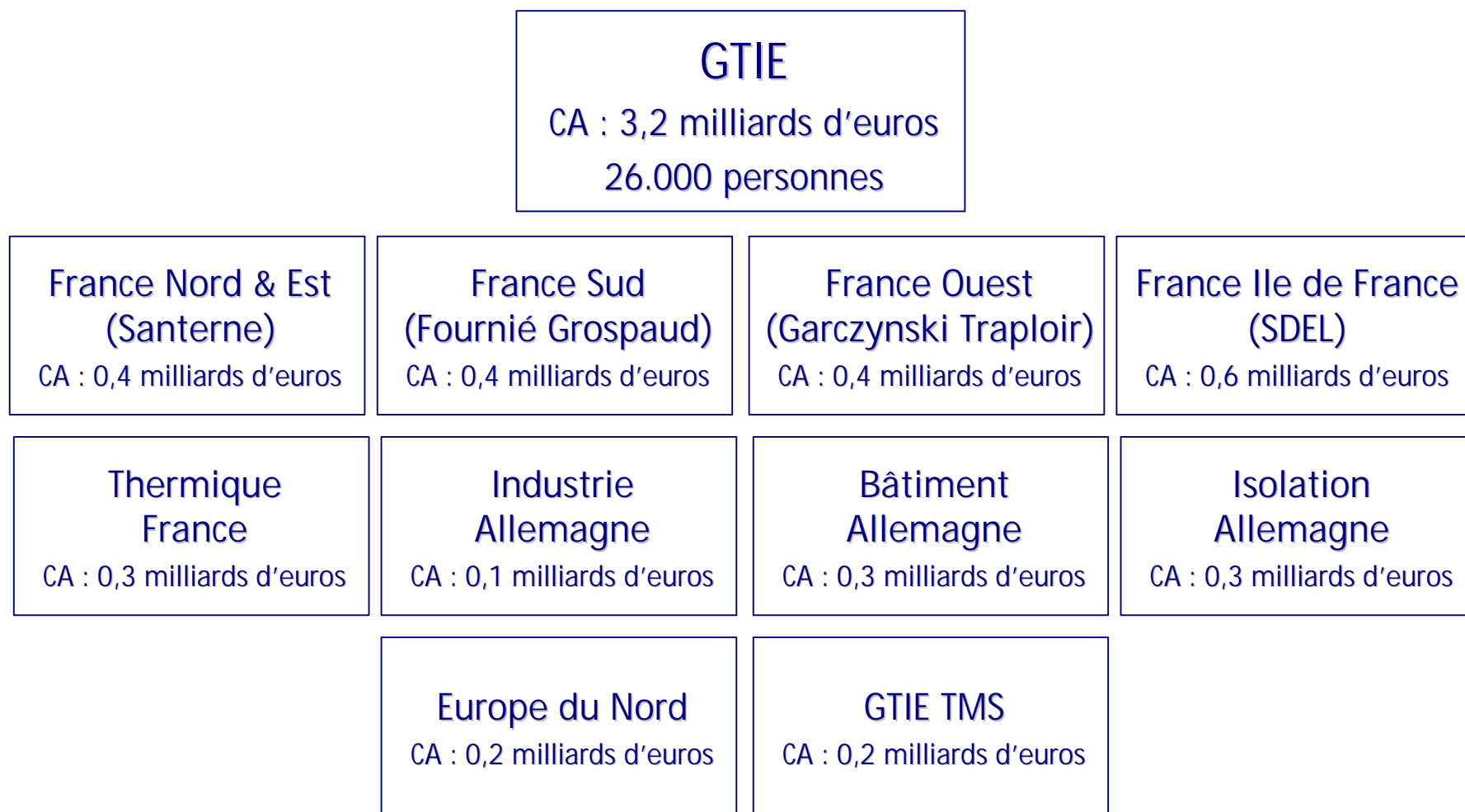
Allemagne

CA : 0,6 milliards d'euros

International

CA : 1,6 milliards d'euros

Energies-Information



Concessions

VINCI Concessions

CA : 1,7 milliards d'euros

10.000 personnes

Cofiroute (65,3%)

CA : 0,7 milliards d'euros

VINCI Park

CA : 0,5 milliards d'euros

Concessions d'infrastructures

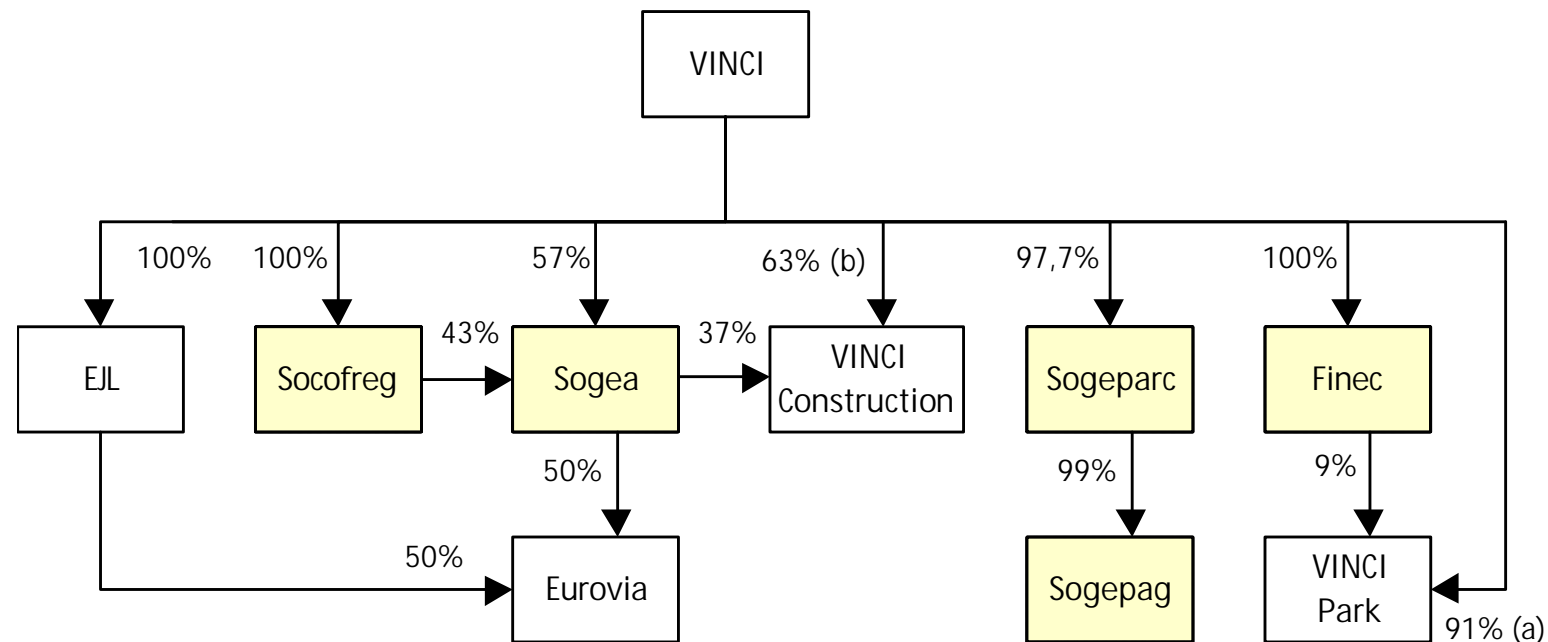
(ponts, tunnels, autoroutes,
Stade de France)

VINCI Airport

CA : 0,5 milliards d'euros

Réorganisation juridique

Fusion-absorption de SOGEPARC, SOGEPAG, SOCOFREG, SOGEA et FINEC par VINCI



(a) Dont 4% à travers SPHM.

(b) Dont 15% à travers GTM Participations et GTM CI.

- Parité : 3 VINCI pour 2 SOGEPARC ; 2 VINCI pour 3 SOGEPAG
- Création de 257.128 actions nouvelles VINCI



Mise en harmonie des statuts avec la loi sur les nouvelles régulations économiques

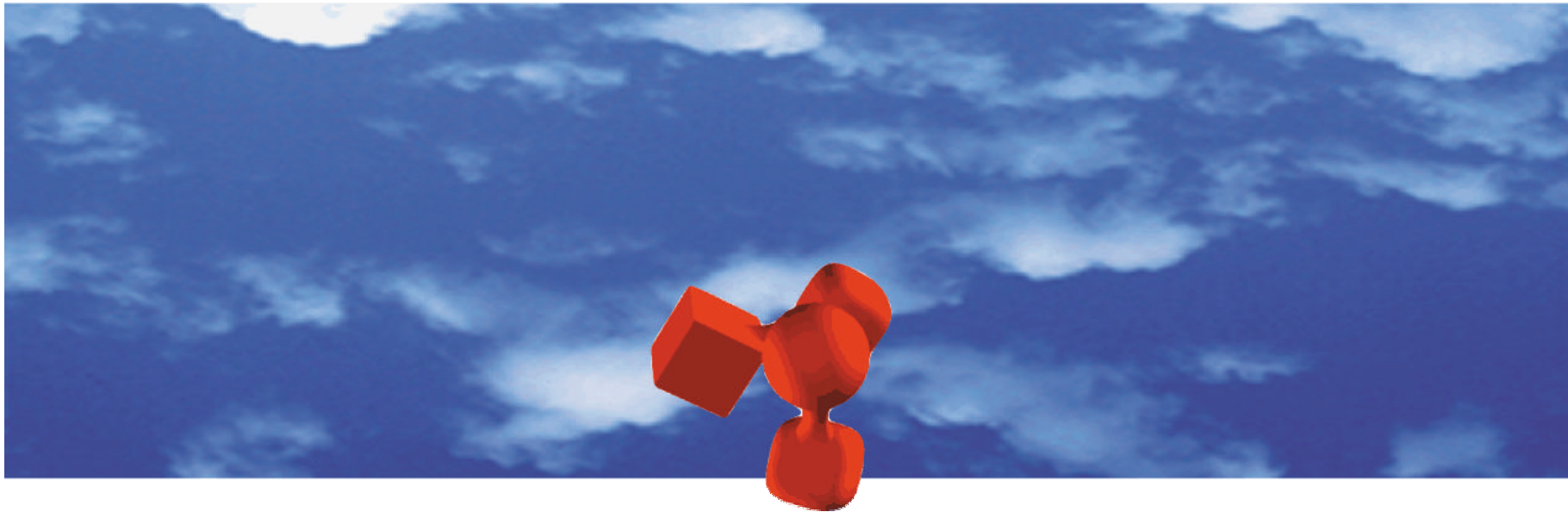
- Nombre d'administrateurs
- Rôle du Président
- Pouvoirs du Conseil d'Administration
- Direction Générale de la société
- Participation à l'Assemblée Générale par visioconférence / internet
- Approbation des comptes consolidés

Développement de l'actionnariat salarié

Augmentations de capital réservées aux salariés

- Dans la limite de 10% du capital
- Plan d'Épargne Groupe avec ou sans effet de levier
- Pour les collaborateurs français et étrangers

Vote des résolutions





Résolution n°1

Emission de titres de créance (notamment obligations)
pour un montant nominal maximum de 1 milliard d'euros



Résolution n°2

Dotation de la réserve légale
pour la porter au dixième du capital social



Résolution n°3

Fusion-absorption de SOGEPARC par VINCI





Résolution n°4

Modification corrélative de l'article 6 des statuts
"Capital social"



Résolution n°5

Fusion-absorption de SOGEPAG par VINCI





Résolution n°6

Modification corrélative de l'article 6 des statuts
"Capital social"



Résolution n°7

Fusion-absorption de SOCOFREG par VINCI





Résolution n°8

Fusion-absorption de SOGEA par VINCI





Résolution n°9

Fusion-absorption de FINEC par VINCI





Résolution n°10

Mise en harmonie des statuts
avec l'ordonnance du 18 septembre 2000
(nouveau Code de Commerce)



Résolution n°11

Mise en harmonie des statuts
avec la loi sur les nouvelles régulations économiques



Résolution n°12

Article 15 bis des statuts
"Direction Générale"



Résolution n°13

Article 17 des statuts
"Assemblées d'actionnaires"
(délai pour les formalités)



Résolution n°14

Augmentations de capital réservées aux salariés
(Plan d'Épargne Groupe pour les filiales françaises)



Résolution n°15

Augmentations de capital réservées aux salariés
(Plan d'Épargne Groupe pour les filiales étrangères)



Résolution n°16

Augmentation de capital réservée à un établissement financier
(Plan d'Épargne Groupe pour les filiales étrangères)



Résolution n°17

Délégation au Conseil d'Administration pour réserver,
en cas d'augmentation de capital, une tranche spécifique
pour les adhérents au Plan d'Epargne Groupe



Résolution n°18

Pouvoirs pour les formalités

Assemblée Générale des Actionnaires 12 Décembre 2001

